

Faire construire

En matière d'urbanisme, vos demandes relatives au règlement du PLU doivent être adressées au guichet unique de votre commune.



Habitat

- VOUS ACCOMPAGNER DANS L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT
- ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)



Urbanisme

- PLUI PARTIEL ET PLU COMMUNAUX
- ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS EN URBANISME



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :

Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00